



Melon

N°09
26/06/2019



Animateur filière

Jean-Michel LHOTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Melon Edition Nord
Nouvelle-Aquitaine N°X
du JJ/MM/2018 »*



Edition Nord Nouvelle-Aquitaine

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

- **Situation générale** : changement radical des conditions climatiques qui a permis de stopper le développement de certaines problématiques comme la bactériose. Les récoltes ont débuté en Charente-Maritime et ne vont pas tarder à se généraliser sur différents secteurs.
- **Bactériose** : les températures actuelles ont bloqué le développement de cette maladie.
- **Cladosporiose** : les conditions actuelles ne sont plus favorables à ce champignon.
- **Sclérotinia** : quelques fruits pourris sont retirés à l'entrée en production.
- **Mildiou** : le risque était présent précocement pour les premières plantations. Les températures élevées bloquent le déroulement des cycles.
- **Fusariose** : avec les conditions actuelles, les parcelles et les plantes atteintes vont rapidement exprimer des symptômes. Dans un second temps, les températures élevées seront moins favorables à cette maladie.
- **Pucerons** : des foyers sont détectés en Charente-Maritime et dans le Poitou (des foyers localisés, non généralisés).
- **Gibier** : des dégâts sur jeunes plantations sont indiqués dans plusieurs situations.

Note Abeilles

Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis*

Lien vers liste actualisée moyens de biocontrôle

Situation générale

Ces derniers jours, les conditions météorologiques ont radicalement changé. Après une période fraîche, favorable à la bactériose, les températures actuelles ont totalement stoppé son évolution. Pour l'avancement des cultures, on observe des situations très contrastées suivant les secteurs et les pratiques culturales.

- Démarrage des récoltes en Charente-Maritime (depuis une dizaine de jours dans quelques situations). Sinon, fin du grossissement, approche de la maturité pour le créneau des chenilles précoces (semaines 13 et 14).
- Fin de grossissement, formation des écritures des fruits pour le créneau des chenilles de saison (semaines 15, 16 et 17).
- Nouaison, grossissement pour les bâches.
- Floraison femelle, nouaison pour les premiers pleins champs.
- Finalisation des plantations pour les derniers pleins champs.

Maladies

• Bactériose (*Pseudomonas syringae* pv. *aptata*)

Suite à la période fraîche de la première décade de juin, de nombreux cas de bactériose avaient été signalés (Cf. les deux précédents bulletins). Avec la nette augmentation des températures, la maladie est maintenant totalement stoppée.

Évaluation du risque : les conditions actuelles ne sont pas favorables à cette maladie. Le risque est actuellement faible. Pour un redémarrage, plusieurs jours consécutifs de fraîcheur seront nécessaires.



Rappel des symptômes de bactériose observés il y a 15 jours
(Crédit photo : ACPEL et producteur 2019)

• Cladosporiose (*Cladosporium cucumerinum*)

Pendant la période fraîche et humide de la première partie de juin, relativement peu de symptômes de cladosporiose avaient été observés (présence en simultané avec la bactériose où la cladosporiose était secondaire).

Évaluation du risque : comme pour la bactériose, les conditions actuelles ne sont pas favorables à cette maladie. Le risque est actuellement faible.

• Sclérotinia (*Sclerotinia sclerotiorum*)

Observations du réseau

Depuis un mois, on observe des fruits touchés par des pourritures liées au sclérotinia. A l'approche de la maturité des fruits, la fréquence d'observation augmente, l'intensité d'attaque reste cependant relativement faible (situations variables suivant la parcelle). Les signalements (suivi de parcelles ou tour de plaine) montrent que l'ensemble du bassin est concerné.

L'humidité sous les chenilles, ou des variétés sensibles ont été des facteurs favorisant au développement de la maladie. Les conditions actuelles auront peu d'influence sur l'évolution des symptômes (car les fruits sont contaminés en amont).

Évaluation du risque : à ce stade, le risque ne peut plus être « géré » car les contaminations ont eu lieu à des stades plus précoces. Ensuite, la maladie se développe et s'exprime avec la présence de fraîcheur et d'humidité sous la chenille. Ainsi, il conviendra de prendre le maximum de précautions pour les prochaines campagnes (choix des parcelles, choix variétal, conduite...).

• Mildiou (*Pseudoperonospora cubensis*)

Observations du réseau

Dans le précédent bulletin, il a été noté un premier signalement de symptômes de mildiou dans le Poitou (pour des plantations des semaines 15 et 16). A ce jour, ce cas semble isolé.

Avec les données météorologiques de stations en Charente-Maritime et dans le Poitou, le modèle de prévision des risques MILMel® (DGAL/Ctifi) calcule des niveaux de risque. Ceux-ci sont variables suivant les secteurs et les semaines de plantation :

Plantation	Calculs MILMel® au 26 juin 2019		
	Mirebeau (86)	Monts sur Guesnes (86)	Arces sur Gironde (17)
S14	Elevé	Elevé	Très élevé
S15	Elevé	Elevé	Très élevé
S16	Elevé	Elevé	Très élevé
S17	Elevé	Elevé	Elevé
S18	Moyen	Moyen	Elevé
S19	Moyen	Moyen	Elevé
S20	Faible	Faible	Moyen
S21	Faible	Faible	Faible

Échelle : Faible (= absence de risque), moyen (= à surveiller), élevé (= rechercher des foyers) et très élevé (= présence probable)

Actuellement, les températures très élevées vont bloquer le développement du mildiou.

Évaluation du risque : le risque est présent pour les premières plantations. Pour les jours à venir, les températures très élevées bloqueront le développement de ce champignon.

• Fusariose (*Fusarium oxysporum f. sp. melonis*)

Observations du réseau

Depuis un mois, un premier foyer de fusariose est observé en Charente-Maritime. Dans cette parcelle, sur un secteur planté avec une variété sensible, la quasi-totalité des plantes sont atteintes sévèrement.

Depuis, plusieurs signalements « de faiblesse » de plantes pour différentes autres parcelles nous sont parvenus. Pour ces cas, l'intensité reste encore faible à modérée.

Avec les températures élevées, les plantes touchées vont rapidement exprimer la maladie (forte sollicitation des plantes en eau et éléments minéraux). Mais par la suite, ces températures seront défavorables à la maladie. Ainsi, on devrait assister à une stabilisation de l'observation de symptômes.



Présence de gommose au collet et dessèchement des tiges
(Crédit Photo : ACEPEL)

Évaluation du risque : le risque est plus ou moins présent en fonction de la parcelle (nombre de cultures de melon, le choix variétal et la conduite réalisée). Dans un premier temps, les températures vont accentuer l'expression de symptômes sur des plantes atteintes. Dans un second temps, on assistera à une stabilisation.

- **Verticilliose (*Verticillium dahliae*)**

Observations du réseau

Sur un secteur défini et déjà concerné par le passé, des signalements d'affaiblissements de plantes nous sont signalés. À ce jour, l'expression est faible à moyenne pour les parcelles concernées.

Avec les températures fluctuantes des dernières semaines, les systèmes racinaires sont sollicités et conduisent à l'expression de cette maladie.



Sur feuille, un aspect unilatéral caractéristique

Évaluation du risque : cette maladie est souvent liée à des parcelles et à des secteurs. Comme pour la fusariose, dans un premier temps les températures élevées vont accentuer l'expression de symptômes sur des plantes atteintes. Dans un second temps, on assistera à une stabilisation.

Ravageurs

- **Pucerons (*Aphis gossypii* et autres)**

Observations du réseau

Depuis un mois, de premiers foyers de pucerons sont repérés dans des parcelles de Charente-Maritime. Plus récemment, des signalements nous parviennent pour des parcelles du Poitou.

Lien vers la fiche pucerons sur melon (rappel de la biologie et des mesures à prendre) sur le [site EPHYTIA ICI](#).



Pucerons à la face inférieure des feuilles

(Crédit photo : ACEP 2019)

Évaluation du risque : les pucerons sont particulièrement présents depuis plusieurs semaines dans les systèmes maraîchers. Dans les systèmes spécialisés, des foyers sont maintenant observés en Charente-Maritime et dans le Poitou. Le risque est significatif.

Il est essentiel de surveiller l'apparition des premiers foyers sous les chenilles et bâches. Une attention particulière doit être apportée au moment du débâchage.

Actuellement, dans les systèmes maraîchers, l'augmentation récente des populations d'auxiliaires (larves de coccinelles notamment), permet une régulation naturelle maintenant efficace. Ainsi, dans le cadre d'une gestion de la « problématique pucerons », **le soin apporté au maintien et à l'arrivée précoce des auxiliaires sur la culture doivent être privilégiés**. Ainsi, la régulation naturelle des populations de ravageurs grâce à l'intervention d'auxiliaires indigènes est à prendre en compte. Les populations de ravageurs et d'auxiliaires ont une évolution parallèle dans le temps. L'auxiliaire (ou plusieurs auxiliaires en synergie) se développe après le ravageur, et de façon progressive, jusqu'à ce que la population de ravageurs diminue. Ce n'est pas toujours suffisant, mais il est important de reconnaître leur présence, car il s'agit d'alliés. Vous trouverez ci-après quelques photos qui vous permettront une reconnaissance plus aisée des principaux « auxiliaires locaux ».

Quelques auxiliaires intéressants sur les pucerons en culture de melon :



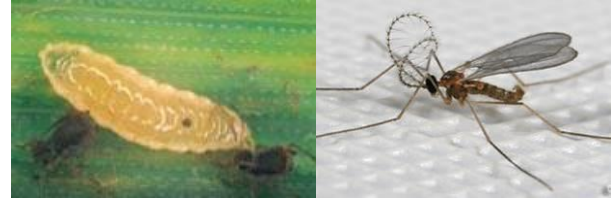
Larve et adulte de coccinelle



Larve et adulte de syrphé



Œufs, larve et adulte de chrysope



Larve et adulte de cécidomyie

Autres problématiques

- **Dégâts de lapins et lièvres**

Il n'est pas rare d'observer quelques dégâts par des lapins ou des lièvres (voir par des ragondins dans certaines situations) sur de jeunes plantations. Les semaines passées, avec les conditions « peu poussantes » et une reprise de plants difficiles, un producteur nous a signalé des pertes significatives (correspondant à quelques hectares détruits). D'autres signalements indiquent des pertes uniquement sur de petits secteurs de parcelles, mais sur plusieurs parcelles.

Notes nationales et informations

- **Vigilance sanitaire : *Bactrocera dorsalis***

La DRAAF/SRAL Nouvelle-Aquitaine met en place un **plan de surveillance officiel** (piégeage et prélèvement de larves dans les fruits et légumes) de la mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis*. Il est demandé que tous les réseaux collectifs structurés (dont réseau BSV) soient mobilisés afin de signaler tout symptôme douteux.

La mouche orientale des fruits *Bactrocera dorsalis* est une espèce très polyphage, qui s'attaque à plus de 400 espèces de plantes cultivées et sauvages. Les symptômes, notamment ceux correspondant aux piqûres de pontes, sont plus ou moins variables selon les fruits et légumes attaqués. Les larves se développent dans les fruits, provoquant leur mûrissement précoce, leur pourriture et leur chute. **Les plantes cultivées concernées peuvent être des cultures fruitières (pêcher, poirier, mangue, banane,...), agrumes (citron, orange,...) et légumières (tomate, poivron, aubergine, melon, courge,...).**

Bactrocera dorsalis est pressentie pour être qualifiée d'organisme de quarantaine de l'Union Européenne (OQUE) à compter du 14 décembre 2019 (mise en œuvre du règlement 2016/2031/UE relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux). La présence de ce ravageur majeur en Europe pourrait avoir, en plus des dégâts sur les cultures, des impacts significativement négatifs sur le commerce intra et extra communautaire des fruits et légumes.

Toute suspicion doit être immédiatement déclarée auprès du Service régional de l'Alimentation de la DRAAF.

Lien vers la fiche ANSES de description de cette mouche [ICI](#).

- **Liste des produits de biocontrôle**

La liste des produits de biocontrôle a été remise à jour : note de service DGAL/SDQSPV/2019-462 du 18/06/2019 [ICI](#)

• Abeilles

**Les abeilles butinent, protégeons les
Respectez la réglementation « abeilles »
et lisez attentivement la note nationale sur les abeilles**



1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic ICI**.

Les observations nécessaires à l'élaboration du **Bulletin de santé du végétal Melon – Edition Nord Nouvelle-Aquitaine**, sont réalisées par **l'ACPEL, les entreprises de production de melon (Soldive, Rouge-Gorge et Haut Poitou)**

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".